



SMAEPA de la Région d'Yerville – JEUDI 3 JUILLET 2025 – 17H00 – Salle des fêtes de la mairie de Flamanville

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LEFLOCH
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** :
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST, Benoît BOURGEOIS
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRICQUETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** :
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** :
- **HUGLEVILLE EN CAUX** :
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBEUF** : Frédéric LEGROS
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** :
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Pouvoirs : 2

- Yves PETIT a donné son pouvoir à Eric HALBOURG
- Daniel GRESSANT a donné son pouvoir à Alain PETIT

Excusés : Jean-Michel TRAVERS

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN et Stéphanie RIOU, Florian CASTEL

Ordre du jour :

1. Stratégie foncière : présentation des outils fonciers pour la protection de la qualité de l'eau par le bureau d'études SCE, la SAFER et Terres de liens
2. Adoption d'une ORE (Obligation Réelle Environnementale) présentée par Florian Castel, animateur BAC
3. Opérateurs téléphoniques sur les réservoirs : facturation d'enlèvements de déchets
4. Tarifs des contrôles à l'occasion des ventes immobilières
5. Décisions Modificatives

Nomination d'un secrétaire de séance : Séverine GEST

A l'unanimité le Comité Syndical approuve le compte rendu du Comité Syndical du 31 mars 2025

1. Stratégie foncière : présentation des outils fonciers pour la protection de la qualité de l'eau par le bureau d'études SCE, la SAFER et Terres de liens

Le Président expose Le 24 novembre 2024 avait été réalisé une présentation des outils fonciers disponibles pour l'établissement de la stratégie foncière sur le territoire du Bassin d'Alimentation de Captage de Bourdainville.

Suite au diagnostic foncier réalisé par SCE, la SAFER et Terre de Liens ont présenté les outils spécifiques à adopter pour notre stratégie foncière

2. Adoption d'une ORE (Obligation Réelle Environnementale) présentée par Florian Castel, animateur BAC

Le Président expose que parmi la palette d'outils fonciers disponibles pour élaborer une stratégie foncière, il existe l'ORE (Obligation Réelle Environnementale). En effet, nous avons l'opportunité de signer une ORE avec un agriculteur exploitant afin de mieux protéger la ressource en eau.

Il laisse la parole à Florian Castle, notre animateur BAC qui explique la démarche :

Qu'est-ce qu'une ORE ?

L'Obligation Réelle Environnementale est un contrat volontaire entre un propriétaire foncier et un cocontractant (collectivité, association, etc.) pour protéger ou restaurer durablement l'environnement sur une parcelle.

L'ORE est signée devant notaire et publiée au fichier immobilier elle est ainsi attachée au bien, même en cas de vente. Elle est conclue pour une durée déterminée entre 30 et 99 ans

La zone à protéger est constituée de 11 ha de prairies et 100 m de haie situés en zone vulnérable, traversée par des ruissellements et abritant une bétail dans la commune de Varneville-Bretteville.

Objectif : maintenir la zone en herbe pour protéger la qualité de l'eau

Durée : 30 ans

Florian Castel souligne que l'ORE est un engagement volontaire de l'agriculteur. Il précise également que les coûts supportés par la collectivité sont seulement les frais de notaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'Obligation Réelle Environnementale
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre en charge les frais de notaire.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir et signer tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3. Opérateurs téléphoniques sur les réservoirs : facturation d'enlèvements de déchets

Monsieur le Président expose qu'actuellement nous avons 3 opérateurs téléphoniques sur le réservoir de Yerville et un sur le réservoir de Saint Martin aux Arbres.

Nous sommes souvent sollicités par les opérateurs pour leur laisser l'accès au réservoir afin d'effectuer des travaux de maintenance. Les travaux sont en général réalisés par des sous-traitants et ceux-ci laissent en général beaucoup de déchets sur site après travaux.



Afin de mettre fin à ces abus, Monsieur le Président propose que le Syndicat facture directement aux entreprises qui laissent les déchets un montant de maximum de 2000 €. Le montant sera évalué en fonction de la quantité de déchets retrouvés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **AUTORISE** Monsieur le Président demander la somme maximale de 2000 € aux entreprises sous-traitantes intervenantes sur les réservoirs et qui laissent leur déchets sur le site après intervention.

4. Tarif des contrôles de raccordement au réseau d'assainissement à l'occasion des ventes immobilières

Monsieur le Président propose d'augmenter les coûts des contrôles au réseau d'assainissement collectif à l'occasion des ventes immobilières, initialement à 100 € HT à 130 € HT à compter du 4 juillet 2025.

Le tarif de 130 € HT correspond plus à une moyenne des tarifs pratiqués dans les territoires voisins.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **AUTORISE** la réévaluation du montant des contrôles au réseau d'assainissement collectif des ventes immobilières à 130 € HT à compter du 4 juillet 2025

5. Décision Modificative

Monsieur le Président expose que les entretiens des dispositifs d'assainissement non collectif nous appartenant n'avaient pas été budgétisés.

Ainsi il est proposé la décision modificative suivante :

Dépenses Investissement :

- Art 0050 Matériel équipement : -5000 €

Dépenses Fonctionnement :

- Art 611 : + 5000 €

6. Autres

Film de présentation de la nouvelle usine d'eau potable :

Nous avons fait réaliser par un professionnel un film de présentation de la nouvelle usine d'eau potable de Bourdainville. Il a été présenté à l'assemblée.

Alain Petit explique que ce film sera mis en ligne sur le site internet du Syndicat et sera diffusé à toutes les écoles dès septembre

Chaque mairie sera également destinataire de ce film pour qu'elles puissent le diffuser à leurs conseillers municipaux ainsi qu'à leurs administrés.

Projet de transfert des eaux usées de Cideville vers Limésy :

Alain PETIT annonce à l'assemblée que l'Agence de l'Eau a donné définitivement son accord de financement pour le projet de transfert des eaux usées de la lagune de Cideville vers Limésy. Nous allons donc pouvoir démarrer les travaux dès septembre 2025.